



Communiqué de Presse

De

l'Union Départementale Force Ouvrière du Rhône

L'Union Départementale FO du Rhône se félicite de la position de la Confédération de la non signature du dernier communiqué relatif à la Loi El Khomri.

Il n'est pas question pour FO de signer un texte que nous estimons a minima et dont la rédaction peut laisser à penser que les représentant(e)s des salarié(e)s, que nous devons être, cèdent aux idées libérales, farfelues et *insécurisantes* du projet de loi présenté par la Ministre du Travail.

En effet, certaines Organisations Syndicales, qui ont participé à la rédaction de ce communiqué, se placent en situation de vouloir aménager le projet de loi sur le travail, positionnement qui relève d'une cogestion malsaine.

Le seul point commun actuel porte sur la demande de retrait d'un quelconque barème appliqué aux indemnités prud'homales. Pour FO, le retrait du texte est impératif.

En l'état, FO a été la première Organisation Syndicale à réagir sur le Projet El Khomri considérant celui-ci comme une véritable destruction du Code du Travail, une mise en cause des garanties collectives et une transformation profonde des relations employeurs – représentant(e)s des salarié(e)s.

Il n'est pas acceptable de remettre en cause les négociations interprofessionnelles, de branches, ou autres, qui s'inscrivent dans la hiérarchie des normes pour placer des négociations revêtant des enjeux majeurs au niveau de l'entreprise.

Certains conflits récents (par exemple Carbone Savoie ...) nous rappellent que le cadre légal des réglementations permet encore de ne pas laisser les pleins pouvoirs à des employeurs dont les objectifs ne seraient que spéculations financières ou opérations de remise en cause des droits des salariés par le biais de manœuvres, chantages et pressions au sein des entreprises.

Comme toujours l'Organisation Syndicale Force Ouvrière, attachée à la conception de l'indépendance et à la défense des intérêts matériels et moraux des salarié(e)s, continuera à s'opposer à toute destruction des droits, à toute attaque envers les droits des femmes et des hommes au travail.

Pour l'Union Départementale,
Pascal LAGRUE,
Le Secrétaire général

À Lyon, le vendredi 26 février 2016